

URTICAIRE et DGFIP : LA CGT, LE SYNDICAT NON GRATA ?

Y'en a qui rêvent d'un syndicalisme administré, docile, pépère, tranquille, institutionnel, régi par le bon sens du « papa » employeur. Ce doit être le cas de quelques pontes de la DGFIP qui concoctent les nouvelles règles du dialogue social.

Un dialogue social parfait s'illustrant par faire là... où la DGFIP vous a dit de faire. Un dialogue social où quelques pontes rêvent que la CGT aux Impôts et au Trésor pourrait *beurrer les sandwiches* et pourquoi pas faire des mouillettes... jusqu'en 2010.

Et voilà la DGFIP qui annonce aux organisations syndicales que seuls les syndicats « fusionnés » pourraient intervenir indifféremment aux Impôts comme au Trésor s'ils n'existaient pas auparavant dans une des deux « filières ».

La ficelle à couper le beurre est bien grosse ! **Cela signifie interdire à la CGT d'informer les agents... des deux « filières » ! La CGT persona non grata !**

Car la cible est clairement définie : la CGT aux Impôts et au Trésor.

En effet, notre organisation n'a prévu son congrès qu'en mai 2010. Elle est donc la dernière à « fusionner »...

Cela signifie également que l'administration souhaite s'immiscer dans les règles de fonctionnement des syndicats.

Pas Fusionné ? Pas de droits ! Que penser de ce traitement discriminatoire ? Comme d'habitude, en toute chose il faut considérer la fin. A qui cela profite-t-il ?

La DGFIP semble vouloir appliquer sa méthode pour « fluidifier les relations sociales » pendant quelques mois...

C'est une période de mise en place de « chantiers » prioritaires (SIP), « phares de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP).

La CGT, avec sa fédération des Finances, combat les destructurations et propose d'autres choix.

Et puis en 2010 il y aura les élections professionnelles... **Limitier les possibilités d'intervention de la CGT pendant cette période prend tout son sens !**

Bref, la CGT aux impôts et au Trésor ne laisse pas la DGFIP indifférente.

C'est en effet le syndicat le mieux implanté dans chacune des deux directions.

Et pour beurrer les sandwiches de la DGFIP, la CGT n'est pas ce qu'il y a de mieux.

Derrière cette volonté affichée par la DGFIP de tenter de contraindre la CGT à limiter son champ d'intervention, ce sont les agents des deux directions qui seront juges. Des agents qui renforcent tous les jours la CGT.

Après audience obtenue auprès de M Parini, la DGFIP semble faire machine arrière. Mais qui avait fixé le cap ?

Editorial : Urticaire fusionnel / LISTE D'APTITUDE de C en B : une gouvernance sans gouvernail / Notation / Statistiques secrètes / Bebéu / Mutations / Le Nombre / Le 13 porte bonheur.

Liste d'aptitude de C en B : Cap locale du 14/05/2009



Vu dans la note de service n°09-014-v32 du 3 mars 2009 Extrait

« L'estimation du nombre d'emplois alloué à chaque département sera calculée en fonction de l'estimation du nombre total d'emplois attribué au réseau rapporté à l'effectif départemental des agents ayant vocation. »

C'est à dire :

Nombre d'emplois estimé attribué au réseau national (1030) multiplié par effectif départemental des agents ayant vocation (362) divisé par l'effectif total des agents ayant vocation (13567) dans le réseau national.

- Soit 1030 emplois de B ouverts X 362 = 372860
- $372860 / 13567 = 27,48$

L'administration propose de classer 29 agents

GOVERNANCE SANS GOUVERNAIL

L'arbitraire est l'application de la subjectivité d'une personne détenant une parcelle de pouvoir aux dépens d'une autre qui en est démunie.

C'est le pouvoir autoritaire dans son application. Pr. Webus Wikipedia

- Ainsi en est-il quand la présidence d'un organisme paritaire n'est plus assurée par un Président mais par un Trésorier-Payeur Général
- Ainsi en est-il quand l'interprétation locale de « mise à disposition d'un candidat à la liste d'aptitude de C en B auprès de son administration » signifie pour notre TPG une mobilité obligatoire, systématique et mécanique.
- Ainsi en est-il quand le TPG considère comme « privilège » une qualification informatique reconnue par un examen, au cas particulier assistant pupitreux. « *la Cgt vous défendez les privilégiés* » (Sic !) (la bonne blague !)
- Ainsi en est-il quand la direction locale oblige un agent à renoncer à sa candidature avant la Cap locale puisqu'une fois promu et affecté en filière administrative, il perdra la rémunération de sa qualification informatique, soit environ 300 euros par mois !

Et un promu qui refuse... ça fait tache. (voir il y a 2 ans). Quelle promotion et quelle considération pour nos collègues informaticiens !

- Ainsi en est-il quand, pourtant, la qualification est la même ! Que l'on soit agent ou contrôleur ! (rappelé par un notateur de 1er degré dans le dossier de l'agent). Il suffit de transformer l'emploi de C en B.
- Ainsi en est-il quand les candidats de B en A informaticiens sont promus sur place, quand certains inspecteurs promus RP restent sur place, mais les « petits C devenus petit B » eux, doivent valser ! (pour pas qu'ils soient privilégiés ?!)
- Ainsi en est-il des promus de C en B qui vont bientôt prendre leur retraite et qui devront valser également pour quelques mois ! Où est l'intérêt du service ? Certainement pas dans 2 pots de départs consécutifs !

- Ainsi en est-il avec un membre de la parité administrative qui a proposé un agent à la liste d'aptitude, qui connaît les règles de gestion de la filière informatique et qui ne soutient pas l'agent qu'il a lui même proposé ! Pire, il est même embarrassé quand on lui pose la question ! Et quand il répond (au bout de 5 relances) c'est pour dire... pareil que le TPG !
- Ainsi en est-il quand la parité administrative justifie son action sur une consigne de la DGFIP et refuse de remettre en Capl aux élus ce document censé légitimer les agissements de la direction locale !!! Malgré notre insistance !
- Ainsi en est-il quand les syndicats nationaux attendent toujours des réponses de la DGFIP aux questions soulevées et aux revendications dans les groupes de travail ! Notre direction locale tranche. Veut-elle faire jurisprudence ?

Est-ce dans cet esprit que le ministre envisage son « plan social de qualification » ? Si vous n'êtes pas d'accord avec lui, Monsieur le Trésorier-Payeur Général, il faut le lui dire ! Et pas le faire payer aux agents !

Ainsi en est-il...de l'état du « dialogue social » dans le 13 lors de

cette CAPL. Mais ainsi en est-il, ça ne veut pas dire « ainsi soit-il ».

En tout cas... pas pour la CGT Trésor.

Nos élus sont là pour défendre les intérêts moraux et matériels des agents du département lors des Cap locales. Nous avons alerté nos instances nationales sur la situation faite aux agents du 13.

Dans les instances paritaires, nous sommes des élus du personnel : pas des redevables de quoi que ce soit envers qui que ce soit. Nous ne confondons pas le fléchage de changement de grade des fins de carrière contraire aux règles de gestion (ancienneté dans l'échelon) et le rattrapage d'une partie des agents plus âgés exclus injustement de la possibilité d'une promotion par liste d'aptitude.

Vous savez, ces agents auxquels il était dit qu'ils étaient trop vieux et que leurs candidatures empêchaient des plus jeunes de passer contrôleurs...

La CGT continue de réaffirmer la nécessité d'un examen professionnel de C en B, pour toutes celles et ceux qui ont des dossiers excellents et ne passent pas contrôleurs !

La CGT a voté contre les travaux de cette cap locale.

Les infos syndicales:

13 : www.tresor.cgt.fr/13

National : www.tresor.cgt.fr

NOTATION



Vous pouvez retrouver sur notre site internet toutes les infos relatives à la notation et ses conséquences pour votre carrière. (*Rubrique Carrière Notation*) Elaboré par le secteur Droits et Garanties de la CGT Trésor, notre dossier complet est à votre disposition.

N'hésitez pas à contacter les élus et le syndicat pour vous conseiller dans votre recours.

Où es tu MANUAREVA ?



Rayonnement de la statistique

Ce pourrait- être le nom de code du dossier qui contient un autre dossier qui contient... **les statistiques de fréquentation des guichets des Trésoreries.**

Voilà 2 ans que la CGT Trésor, dans le cadre du dialogue « a » social demande à l'administration locale la communication de ces informations.

En période de concentration de trésorerie et de création de SIP, la seule fusion qui s'additionne, c'est bien sûr celle de la fréquentation du guichet et des suppressions d'emplois: c'est le cumul de fréquentation des contribuables sur un point d'entrée unique et l'appel à la rescousse des équipes de renfort, voire du SPL... pour la caisse et le guichet.(Cf. Sip de Tarascon)

Regardons du côté du Pôle Emploi (Fusion ASSEDIC-ANPE) : le bilan est d'ores et déjà désastreux ! Un conseiller de Pôle emploi suit en moyenne 90,3 demandeurs d'emploi. C'est 50 % de plus que l'objectif de 60 fixé par la convention tripartite signée par Pôle emploi avec l'Etat et l'Unedic...

Ce dossier si « secret », probablement confiné dans un coffre en plomb, doit irradier les projets de SIP et faire tourner les têtes.

Pour la direction locale, ne pas communiquer ces statistiques « confine » à une attitude pour le moins expectative, voire botanique !

Soit ces statistiques ont été coulées dans le béton de la première pierre du premier SIP, soit le responsable de la clé du coffre a perdu la clé.

Peut être est-ce un problème de combine-aison ?...

CAPL de mutation pour le 01/09/2009

C'est le vendredi 10 juillet que l'administration locale propose de tenir les cap locales !

Période de congés, dernier jour ouvré avant le pont et les départs du 14 juillet !

Même si l'administration locale subit les contraintes du calendrier national... cela en dit long sur sa volonté de faciliter la bonne préparation et le déroulement des organismes paritaires...

La CGT a écrit pour demander la tenue de la CAPL dans la semaine du 29/06 au 03/07.

Alertez les Bébés !

Supprimer des berceaux : c'est la dernière initiative prise par la DPAEP et cela concerne la crèche du cours Lieutaud... et les jeunes parents des Finances.

Quoi ? les berceaux c'est pas rentable ?

Voir la lettre adressée par la CGT sur notre site, rubrique Action sociale

23143

C'est le nombre d'adhésions nouvelles à la CGT depuis le début de l'année ! **Et vous ?**



Ensemble, participons dans l'unité aux manifestations !

Tous dans la rue le samedi 13 juin 2009 !

14h30 Vieux-Port

POUR

- **la défense de l'emploi public,**
- **le maintien de services publics de qualité et de proximité aptes à répondre à l'ensemble des besoins sociaux et de solidarité,**
- **la défense du statut des fonctionnaires et le retrait du projet de loi sur la mobilité forcée,**
- **une forte revalorisation du point d'indice permettant le rattrapage des pertes intervenues depuis de nombreuses années,**
- **la mise en place des mécanismes d'indexation, la défense du cadre collectif et solidaire de la protection sociale.**